

## 1. Contexte

La Province du Kasai Central est agro-pastorale de par ses potentialités (sol, végétation, climat, main d'œuvre agricole), qui contrastent fort avec la situation socio-économique de la population, dont le niveau de pauvreté est le plus élevé de la RD Congo. A la base, il y a des causes structurelles (politique agricole inadéquate) auxquelles s'ajoutent des causes conjoncturelles (crise due aux conflits armés et conflits intercommunautaires), qui ont amplifié l'insécurité alimentaire.

*Faits saillants ayant marqué la crise :*

- Destruction sévère des moyens d'existence, accompagnée du déplacement interne des populations évalué à 637.960 personnes en mai 2017.
- Le secteur agricole qui est le principal moyen d'existence de la province a été sévèrement touché, avec la perte de deux saisons culturales sans activités champêtres (Saison A 2016 et Saison B 2017). Comme conséquence, une hausse de plus de 100 % a été observée sur le prix des principales denrées alimentaires.
- Le conflit armé qui a surgi en août 2016 est venu exacerber une situation sociale déjà fragile, marquée par un taux de pauvreté de 70 % (le plus élevé de la RD Congo selon les enquêtes EDS), des taux de malnutrition dépassant les seuils d'intervention et d'urgence et un niveau de dépense alimentaire très élevé qui contraste avec le faible revenu moyen du ménage.
- Les efforts du Gouvernement pour la pacification de la région et la réponse à la crise par la communauté humanitaire demeurent un atout pour atténuer les effets de la crise.
- Une réponse humanitaire est à ses débuts.

**Conséquences :** faible production, consommation alimentaire inadéquate (voir résultats EFSA, EDS, IPC 15, narratif IPC), malnutrition.

## 2. Situation de l'agriculture

Le climat, le relief, la végétation et les ressources humaines donnent à la province d'énormes potentialités de production agricole.

### 2.1. Saison culturale : 3 saisons de cultures :

- a. Saison A : qui va de la 2<sup>ème</sup> Quinzaine d'août à la 1<sup>ère</sup> quinzaine de janvier.  
Principales cultures pratiquées : maïs, manioc, arachide, niébé, soja, riz, haricot, voandzou.

#### Dates butoirs de semis par culture :

- Maïs : du 20 août au 30 septembre ;
- Manioc : août à fin décembre ;
- Arachide, soja, voandzou : du 20 août au 30 septembre ;
- Riz : novembre à mi-janvier ;
- Niébé/haricot : octobre

- b. Saison B : qui va de la 2<sup>ème</sup> Quinzaine de janvier à la 2<sup>ème</sup> quinzaine de mai.  
Principales cultures pratiquées : maïs, manioc, arachide, niébé, soja, haricot.

#### Dates butoirs de semis par culture :

## ATELIER CAMPAGNE AGRICOLE 2017-2018/PROVINCE KASAÏ CENTRAL

- Maïs : de la 2<sup>ème</sup> Qz janvier à la 1<sup>ère</sup> Qz de février ;
- Manioc : de la 2<sup>ème</sup> Qz janvier à la fin mars ;
- Arachide, soja, voandzou : de la 2<sup>ème</sup> Qz janvier à la 1<sup>ère</sup> Qz de février ;
- Niébé/haricot : de la 2<sup>ème</sup> Qz janvier à la 1<sup>ère</sup> Qz de mars

c. Saison C : qui va de juin à la 1<sup>ère</sup> Quinzaine du mois d'août.

Principales cultures pratiquées : cultures maraîchères, maïs et riz de bas-fond.

### Dates butoirs pour le semis par culture :

- Cultures maraîchères : juin à la 1<sup>ère</sup> Qz d'août ;
- Maïs : juin à juillet ;
- Riz de bas-fond : juin ;

Cette succession des saisons accorde à la province les potentialités de produire toute l'année.

### 2.2. Rendement moyen (kg/ha) par spéculation en milieu paysan

Spéculation	Forêt	Savane
Maïs	900-1000	400-500
Manioc (tubercules frais)	13.000 à 15.000	5.000 à 9.000
Arachide en gousse sèche	600	400
Niébé	300	300
Soja	400	400
Riz	1000 à 1500	700-800
Légumes frais en marais	3500	

### 2.3. Les ressources humaines : 70 % de la population est rurale et pratique l'agriculture traditionnelle.

La province dispose pour l'accompagnement des agriculteurs :

- Des moniteurs agricoles, des inspecteurs agricoles des services publics de l'Etat dont un bon nombre est à l'âge de la retraite ;
- des institutions d'enseignement secondaires, supérieures et universitaires du secteur (agriculture et développement rural) ;
- des Organisations Non Gouvernementales nationales (environ 500) ;
- des Organisations Non Gouvernementales internationales (une vingtaine).

### 2.4. Les ressources naturelles : existence des forêts avec sols fertiles à forte économie

en eau et des savanes (boisées et herbeuses) qui occupent le 70 % de la province. La fertilité dans les savanes diffère selon le type de sol.

Les savanes à sol argileux (sud et est de la province), sont plus favorables à l'agriculture ;

Les savanes à sol sablonneux (la majorité de zones) se prêtent bien uniquement aux légumineuses (niébé, voandzou, haricot, soja).

Les cours d'eau sont des pourvoyeurs des ressources halieutiques et contribuent aux échanges commerciaux grâce à la navigation.

## ATELIER CAMPAGNE AGRICOLE 2017-2018/PROVINCE KASAÏ CENTRAL

### 2.5. Superficie moyenne en ha par ménage en culture paysanne

Saisonnière		Cumulée (1)	
En forêt	En savane	En forêt	En savane
0,50 à 0,75	0,20 à 0,30	1 à 1,5	0,40 à 0,60

(1) Cas de champs de manioc plantés sur 2 saisons

### 2.6. Superficie moyenne par culture par ménage et par territoire

Territoire	Mén. agricoles	Superficie moyenne par ménage par culture et par territoire					
		Maïs	Manioc	Niébé	Riz	Arachide	Soja
Luiza	493942	0,12	0,16	0,04	0,012	0,06	0,008
Kazumba	512159	0,1	0,18	0,04	0,06	0,02	-
Demba	450307	0,08	0,16	0,08	0,04	0,04	-
Dimbelenge	244025	0,08	0,16	0,08	0,06	0,02	-
Dibaya	375959	0,04	0,16	0,08	0,02	0,04	0,06
Kananga	342342	0,04	0,16	0,12	0,02	0,04	0,02

### 2.7. Tableau de production moyenne en Tonne en temps normal

Territoire	Ménage agri	Product maïs	Product manioc	Product niébé	Product riz	Product arachide	Product soja
Luiza	493942	41491	1027400	7903	5927	17781	1976
Kazumba	512159	30730	1290641	6146	36875	4097	-
Demba	450307	18012	648442	10807	13509	7204	-
Dimbelenge	244024	9761	468528	5857	11713	1952	-
Dibaya	375958	6015	360920	9023	5263	6015	11279
Kananga	342342	5477	273874	12324	-	5477	2054

### 2.8. Problématique de l'accès à la terre.

La terre appartient aux clans. L'obtention de la terre par les ménages ou les AP se fait par négociation moyennant ou non un métayage. L'accès aux sols des savanes et aux vieilles jachères ne pose pas autant des problèmes que les sols forestiers qui requièrent au préalable des conventions claires entre les clans qui en ont la garde, le pouvoir coutumier et l'administration publique. Faute de respect de cette procédure les risques de conflits sont à redouter. Certaines portions de terre sont octroyées par l'Etat aux concessionnaires par des procédures impliquant les services de cadastre et le titre foncier.

### 2.9. Les spéculations prioritaires par territoire

Territoire	Maïs	Manioc	Niébé	Riz	Arachide	Soja
Luiza	Priorité N° 1	Priorité N° 3	Priorité N° 4 (Nbé et Har)	Priorité N° 4	Priorité N° 2	Priorité N° 5

## ATELIER CAMPAGNE AGRICOLE 2017-2018/PROVINCE KASAÏ CENTRAL

Kazumba	Priorité N° 3	Priorité N° 1	Priorité N° 4	Priorité N° 2	Priorité N° 5	
Demba	Priorité N° 1	Priorité N° 2	Priorité N° 3 (Nbé et Har)	Priorité N° 4	Priorité N° 4	-
Dimbelenge	Priorité N° 2	Priorité N° 1	Priorité N° 4	Priorité N° 3	Priorité N° 5	-
Dibaya (1)						
Kananga						

(1) La spécialité appropriée à ce territoire et liée à son écologie (sol sablonneux pauvres) est la culture légumière en marais, le taro, niébé et voandzou

### 2.10. Filières possibles à soutenir

- Production végétale (généralement culture manuelle ; mécanisation seulement en savane)
- Transformation (moulin mixte, presse à huile, décortiqueuse à riz, râpeuse à manioc, égreneuse, petites unités d'extraction de jus d'ananas, petites unités de torréfaction de café.
- Transport et commercialisation : existence de la voie ferroviaire à aménager, possibilité d'échange commercial avec l'Angola (route Kananga-Kalamba Mbuji)

### 2.11. Contraintes à la production

- Sols pauvres en savane ;
- Tracteurs agricoles affectés par le Gouvernement en 2013-2015 dérobés aux fins de transport par les bénéficiaires ;
- Perturbation climatique ;
- Dégénérescence des semences et boutures;
- Outils aratoires rudimentaires ;
- Difficultés d'évacuation des produits agricoles des bassins de production (Les T. Luiza, le nord de Demba, le nord de Dimbelenge et le Sud du T. Kazumba : maïs, manioc, arachide) vers les centres de consommation, suite au délabrement très avancé des voies de desserte agricole et l'irrégularité du trafic ferroviaire ;
- Maladies végétales.

## 3. Programme de relance à proposer :

### 3.1. Besoin en intrants (estimé pour 2 % de la population rurale)

#### A. Besoin en semences

#### Besoin en intrants

##### A. Semence (en kg)

##### Maïs

Territoire	Besoin semence
Luiza	23709
Kazumba	20486

ATELIER CAMPAGNE AGRICOLE 2017-2018/PROVINCE KASAÏ CENTRAL

Demba	14410
Dimbelenge	7809
Dibaya	6015
Kananga	5477
Total	77,907 kg

Manioc

Territoire	Besoin bouture
Luiza	3951539
Kazumba	4609433
Demba	3602458
Dimbelenge	1952199
Dibaya	3007670
Kananga	2738739
Total	19,862,038 ml boutures

Niébé

Territoire	Besoin semence
Luiza	7903
Kazumba	8195
Demba	14410
Dimbelenge	7809
Dibaya	12031
Kananga	16432
Total	66,779 Kg

Riz

Territoire	Besoin semence
Luiza	7113
Kazumba	36875
Demba	21615
Dimbelenge	17570
Dibaya	9023
Kananga	8216
Total	100,412 kg paddy

Arachide

Territoire	Besoin semence
Luiza	35564
Kazumba	12292
Demba	21615

## ATELIER CAMPAGNE AGRICOLE 2017-2018/PROVINCE KASAÏ CENTRAL

Dimbelenge	5857
Dibaya	18046
Kananga	16432
Total	109,805 kg

### Soja

Territoire	Besoin semence
Luiza	5532
Kazumba	0
Demba	0
Dimbelenge	0
Dibaya	31581
Kananga	9586
Total	46,698 kg

### B. Outils

Houe : 96749 pièces (2 pièces par ménages)

Bêche, râteau, arrosoir : 38,700 pièces pour chaque outil (40 % d'agriculteurs qui pratiquent le maraîchage)

Stratégie à envisager (organisation des agriculteurs en associations paysannes, appui aux fermiers)

3.2.Redynamisation des CAPSA (Centre d'Adaptation et de production des semences améliorées).

3.3.Appui aux Agri-multiplicateurs

La semence de qualité est actuellement produite par les Associations d'Agri-multiplicateurs accompagnées par les ONG formées et suivies par le SENASEM.

ANNEXE I : CALENDRIER AGRICOLE

